

[Assurance des entreprises/ Responsabilité Civile des Entreprises](#)

Responsabilité civile générale

Garantie de base indispensable protégeant une entreprise contre les poursuites pouvant mettre en péril sa survie en raison de dommages corporels ou matériels occasionnés à un tiers découlant de ses lieux et de ses activités.

Nous sommes en mesure de vous accompagner dans le choix des couvertures tout en vous faisant bénéficier des meilleurs coûts par leur pouvoir de négociation que nous avons auprès des assureurs.